



Confédération paysanne
du Gard

Syndicat pour une agriculture paysanne et la défense de ses travailleurs

N°41 - AVRIL 2026

SILLONS SOLIDAIRES

PETIT JOURNAL DE LIAISON DE LA CONFÉDÉRATION PAYSANNE DU GARD

Edito - QUE DE QUESTIONS SE POSENT EN 2026 !

Les élections 2025 ont vu arriver la Coordination Rurale (CR) dans beaucoup de chambres d'agriculture, et par conséquent engranger la plus grosse dotation pour un syndicat au niveau national. Résultat : ils sont partout, tapent fort médiatiquement et récupèrent une partie de l'image de la Conf' en piquant ses couleurs.

TABLE DES MATIÈRES

Ciao Hermance ! Bienvenue Salomé !	p.2
Motion Loi Duplomb 2	p.3
Assemblée Générale de la Confédération paysanne du Gard	p.4-7
Calendrier paysan pour 2027	p.8

Une chose est sûre, une partie de la base de la FNSEA n'est plus en phase avec la tête. La FNSEA se vide et perd pied petit à petit... La mobilisation massive contre l'abattage systématique dans le cadre de la dermatose nodulaire contagieuse (DNC) nous a une fois de plus montré à quel point le décalage était grand. Ce moment particulier nous a permis de nous retrouver aux mêmes endroits et au même moment avec beaucoup de manifestant.e.s d'horizons différents : déçus de la FNSEA, adhérents, anciens et nouveaux de la CR, mais aussi des non encartés et des hésitants.

Tant au niveau local qu'au niveau national les questionnements fusent :

Doit-on se mobiliser avec la CR ?

Que faire des déçus de la FNSEA ?

Comment rallier les hésitants ?

Il est évident que, localement, le contact avec d'autres militants nous a permis de faire passer nos idées auprès de certains, au moins les moins radicaux. C'est un moment délicat dans la vie de notre syndicat et le débat est vif entre partisans et adversaires de mobilisations communes. Nous devons être prudents et garder la main sur notre communication.

Nous ne partageons pas la même vision de la société que les autres syndicats corporatistes et ce sera sûrement

l'occasion de le rappeler lors de la prochaine fête de l'Agriculture Paysanne. La récente actualité lyonnaise et nationale qui en a découlé nous rappelle aussi ce que nous devons clamer haut et fort :

NOUS SOMMES ANTIFASCISTES !

Le Comité départemental de la Confédération
paysanne du Gard

CIAO HERMANCE ! BIENVENUE SALOMÉ !

Nous savions qu'Hermance Louis resterait 3 ans, c'est ce qu'elle avait dit d'emblée lors de son entretien d'embauche. Elle est finalement restée 4 ans au poste d'animatrice de la Conf' du Gard, de 2022 à 2026. Durant ces 4 ans Hermance, qui avait pris la suite d'Elina, a fait vivre le syndicat par un fort investissement. C'est elle qui préparait et animait le Comité Départemental (CD), faisait la lettre d'info hebdomadaire aux adhérents, relançait les membres du CD ou les commissions pour que leurs sujets soient traités dans les temps, faisait le suivi des correspondances, s'assurait que la presse reçoive nos communiqués (après les avoir mis en forme !), suivait les adhésions, préparait les assemblées générales (AG), gérait l'organisation technique de la fête de la Conf' de A à Z, répondait aux mails et au téléphone, organisait les manifs, gérait la com.... La liste n'est pas exhaustive, mais, vous l'aurez compris, ce poste est un pilier central du syndicat.

Son arrivée correspondait aussi à un moment de fort changement au CD. L'équipe s'est renouvelée et a pu le faire sereinement grâce à Hermance. Nous avons beaucoup appris à ces côtés et nous avons selon ses propres termes « grandi ensemble ». Il est vrai que la relative jeunesse de la nouvelle équipe avait besoin de la solidité de son animatrice pour apprendre à travailler au sein d'un syndicat. C'était son premier travail et elle l'a fait avec brio, nous lui sommes très reconnaissants de tous ces moments passés ensemble ! Et ce jusqu'au bout puisqu'elle a participé au recrutement et fait le tuilage de notre nouvelle salariée.

Hermance à un projet d'installation, nous la soutiendrons autant que possible pour que cela se fasse et dans les meilleures conditions. Nous lui souhaitons bon vent. Ce n'est qu'un au revoir, nous savons que nous allons la recroiser très bientôt !

Après réceptions de nombreuses candidatures, une pré sélection sur CV et l'entretien de 7 sélectionné.es, nous avons pu trouver la personne qui prendra la suite.

Ainsi, Salomé Winter a rejoint notre syndicat le 3 mars 2026 le jour d'un CD ! Salomé est fraîchement diplômée de l'Institut Agro Montpellier Spécialité Territoires,

Ressources : Politiques Publiques et Acteurs (TeRPPA). Des compétences qui nous seront sûrement très utiles pour un poste qui lui permettra de voir la partie immergée de l'iceberg.

Après un mois de tuilage avec Hermance, Salomé a pris le poste et s'est rapidement et efficacement attelée à la diversité des tâches qui lui sont confiées . Nous allons profiter de ce renouvellement pour mieux structurer le syndicat, bien que ce travail fût déjà en cours. Mathilde Bertier et Rémi Balmassiere secrétaires nouvellement élus au bureau et référents employeurs se chargent de suivre et de soutenir Salomé dans son travail et de revoir l'organisation interne pour être plus efficaces et réactifs.

Bienvenue Salomé !



On espère que ce travail te permettra d'aiguiser ta perception du milieu agricole et te donnera de la ressource pour ton avenir. En attendant, nous avons du chemin à parcourir ensemble : un poste à améliorer, un syndicat à développer, des paysans à soutenir, et relation de travail à bâtir !

Merci d'être parmi nous !

Le Comité départemental de la Confédération paysanne du Gard

MOTION RELATIVE A LA LOI DUPLOMB 2

Les membres de la Chambre d'agriculture du Gard réunis en session le 13/03 à Nîmes, sous la présidence de Magali Saumade, délibérants conformément aux dispositions en vigueur.

Considérant :

- Qu'en Juillet 2025, les Français, au travers d'une pétition qui a recueilli près de 2,5 millions de signatures, rejetaient le projet de loi Duplomb, qui projetait notamment la réintroduction de produits phytosanitaires de la famille des néonicotinoïdes, interdits du fait de leur dangerosité avec des molécules telles que l'acétamipride, le sulfoxaflor et le flupyradifurone ;
- Que cette pétition avait amené le Conseil d'État à censurer les volet phytosanitaire de cette loi ;
- Qu'un nouveau projet de loi présenté par le sénateur Duplomb projetant à nouveau la réintroduction de ces molécules fait fi du consensus scientifique qui s'alarme sur la dangerosité de ces molécules pour la santé des paysans, des sols et de l'ensemble des citoyens.

Nous demandons :

- La suspension de ce projet de loi ;
- La mise en place d'un véritable débat citoyen sur l'usage des produits phytosanitaires et sur le modèle agricole que nous souhaitons pour les décennies à venir.

NON À LA LOI DUPLOMB !



Les suites de cette motion

Notre motion d'opposition à la réintroduction de l'acétamipride a été rejetée par la chambre d'agriculture du Gard. Déception de constater que la santé humaine et le rôle majeur joué par les pollinisateurs sont sacrifiés sur l'autel de la compétitivité.

La FDSEA et les JA s'opposent à toute interdiction, sans proposition de solution fiable. Cependant, il existe des solutions alternatives. Les rendements qu'elles permettraient pourraient assurer un revenu si la production était mieux valorisée sur le marché intérieur. Nous soutenons qu'il s'agit avant tout d'un problème de dérégulation du marché et de distorsion de concurrence.

Le Comité départemental de la Confédération paysanne du Gard

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA CONF'

Le 5 février 2026, la Confédération Paysanne du Gard a organisé son Assemblée Générale (AG) à l'Urban Parc à Alès. Le corum a été atteint avec 27 adhérent.e.s présent.e.s et à 22 autres adhérent.e.s représenté.e.s.



Présentation des rapports annuels aux adhérent.e.s présent.e.s

Vote du rapport d'activités : POUR à l'unanimité

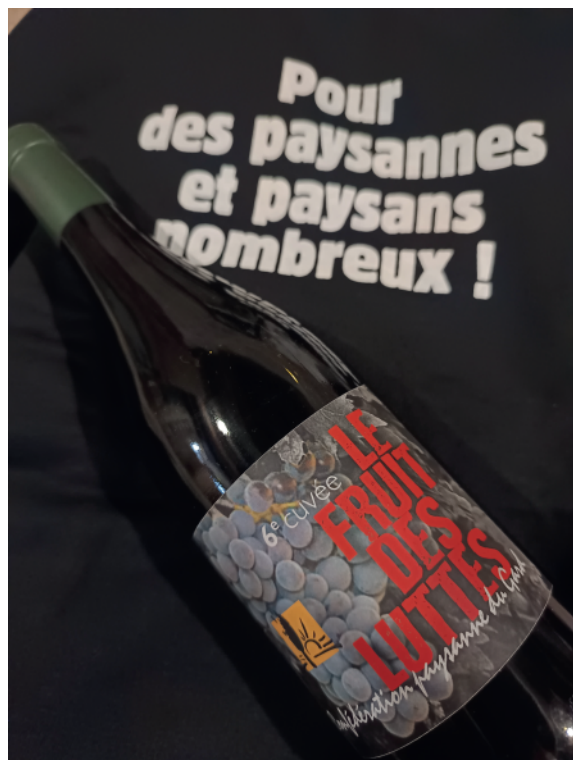
Des échanges ont eu lieu sur les actions menées par la Conf' du Gard, la difficulté pour les militant.e.s à se dégager du temps pour se mobiliser et la problématique de l'installation agricole dans le département, ainsi que sur les militant.e.s de la CR ayant rejoint des mobilisations organisées par les Conf' Hérault/Gard : il ne s'agissait pas d'un rapprochement politique, les valeurs portées et les modes d'actions étant différents, mais plutôt d'un rapprochement de circonstances.

Vote du rapport financier : POUR à l'unanimité

Un déficit chronique de 1500/2000€ environ par année est constaté, malgré la vente de la Cuvée de la Conf' qui aide à l'auto-financement du syndicat.

La diminution des subventions publiques nécessite de trouver de nouvelles sources de financement (mécénat, formations, sponsoring, événements de soutien par les Ami.e.s de la Conf : cagnotte, calendrier, loto, mieux valoriser la fête...).

Enfin, il reste 4000€ sur l'enveloppe « fonds de soutien exceptionnel » qui a été versé en 2021 par la Confédération paysanne nationale au Gard.



La Cuvée de la Conf' 2026 est disponible dans le garage de la Maison paysanne à Maruéjols lès Gardon !

Elle a été produite par le domaine Julian, à Ribaute-les-Tavernes. Elle est à vendre ; n'hésitez pas à passer commande ou à passer prendre des cartons pour des livraisons dans vos boutiques paysannes, sur vos marchés...

Rapport d'orientations

Le rapport a fait état des objectifs syndicaux de l'année à venir : il s'agit de continuer à militer pour un revenu juste et digne pour les paysan.ne.s et pouvoir se loger pour faciliter l'installation notamment, de continuer de se mobiliser sur la question de l'abattoir et des outils de production pour que le territoire reste attractif pour les porteurs et porteuses de projet et de lutter contre la perte de foncier agricole.

Les institutions où la Conf' du Gard est représentée

Le travail fourni par la Confédération paysanne du Gard au sein des différentes institutions est reconnu et apprécié.

Comité Technique Départemental (CTD) (Louis Julian - 07 83 97 94 17) et Comités Petite Région SAFER :
Tous les correspondants locaux/délégués structures ont le droit de vote en CPR. Il est possible d'aller à un CPR d'une petite région qui n'est pas la sienne. La Conf' est bien écoutée en CPR.

CDOA (Marie-Hélène Fayolle - 06 30 07 29 44) et Aurélie Genolher - 06 62 03 33 96) :
Consultation par mail de temps en temps, pas de réponse vaut pour accord. Avis consultatif mais important. La Conf' est écoutée et entendue.

CDPENAF (Rémi Balmassière - 06 10 64 81 51, Simon Le Berre - 06 49 35 01 69 et Yannik Friedli 07 66 46 19 03) :
Commission qui donne son avis sur les PLU, les SCOT, les STECAL (zone très restreinte dont la vocation agricole peut changer). Enjeu écologique et agricole (photovoltaïque au sol, agrivoltaïsme). Gros impact de la Conf' dans cette commission. L'avis est consultatif et opposable sur certains projets type hangar photovoltaïque.

CDE (Agathe Lévêque (06 84 93 58 02 et Doriane Morata (06 37 69 69 76) :
Comité qui se réunit à l'occasion d'évènements climatiques exceptionnels pour statuer sur le caractère de calamité agricole d'un sinistre.

CRE (Marie-Hélène Fayolle - 06 30 07 29 44) :

Convocation du Préfet pour statuer sur les critères de restriction d'eau en prévision de l'été et évolution de l'état de vigilance pendant les périodes de sécheresse.

CDCFS (Alexis Mabire - 06 18 05 01 94) :

Commission chargée d'émettre un avis sur la gestion des espèces chassées et la préservation de leurs habitats, ainsi que sur la détermination des espèces d'animaux nuisibles.

CFAA – CFPPA Rodilhan (Agathe Lévêque :06 84 93 58 02), suppléant.e recherché.e !) :

Place au sein du conseil d'administration ce qui permet de rendre visible la Conf' auprès des étudiant.e.s, rencontrer les autres syndicats, voter les budgets de l'établissement, parfois siéger dans le jury pour les BPREA.

Institutions dans lesquelles la Confédération paysanne du Gard n'est pas représentée

CLE :

Une commission locale de l'eau par bassin versant. Les avis consultatifs qui sont donnés dans ces commissions peuvent servir en cas de préjudice.

Béatrice Esselin et Martine Nivon sont volontaires pour représenter la Conf' à la CLE du bassin de la Cèze.

TPBR :

Tribunal qui statue sur des conflits entre fermier et propriétaire, entre paysan et voisin, sur la révision des prix du bail. A Alès, le TPBR va s'arrêter parce qu'il n'y a pas assez de monde à siéger. A Uzès, il fonctionne.

Nous cherchons des volontaires pour siéger au TPBR d'Alès en tant que propriétaire ou fermier.

Comités thématiques de la Chambre agriculture :

Besoin de monde pour aller défendre la position de la Conf' directement à la Chambre.

Nous cherchons des volontaires pour représenter la Conf' au sein des différents comités.

Echanges et réflexions autour du thème « Qu'est ce qu'apporte une action au combat syndical ? »

Localement, les mobilisations menées par la Conf' du Gard et de l'Hérault en décembre à propos de la DNC ont donné envie aux militant.e.s de se mobiliser, alors même que le département n'a pas été directement touché par la crise. Au-delà de constituer un espace où porter ses revendications, les mobilisations représentent une occasion de se rencontrer, de discuter et de faire du lien.

Cette lutte portée au niveau national a retenti dans toute la France via la mobilisation des Confédération paysanne départementales. Elle illustre la nécessité du rapport de force qui s'impose à notre syndicat minoritaire et la résistance nécessaire pour défendre, face à la domination de l'État et de la FNSEA, les paysan.ne.s.

Les revendications portées par la Conf' sont partagées par l'opinion publique. Les mobilisations festives, non violentes et conviviales (apéro partagé) organisées par les Conf' intéressent les gens. Un travail va être fait sur l'identité visuelle de la Conf', pour éviter la confusion de la société civile entre Conf' et CR.

Nina Lejeune, paysanne dans le Var et secrétaire nationale à la Conf', a témoigné de son expérience au niveau national qui a été possible grâce à une équipe locale bien en place. Militer à cette échelle lui apporte énormément, aussi bien sur le plan technique/réglementaire (participation aux comités thématiques) que sur le plan de la gouvernance (travail en collectif, horizontalité). Nina continue de s'investir au niveau de la région mais a peu de temps pour s'impliquer au sein de son CD.

Le Conseil départemental de la Confédération paysanne du Gard



Ateliers discussion autour du combat syndical

Le nouveau CD élu lors de cette AG

Constitution du CD sortant : David Desvernes, Rémi Balmassière, Mathilde Bertier, Marie-Hélène Fayolle, Agathe Levêque, Didier Marion, Tom Rampazzi, Simon Le Berre.

Parmi les membres du CD sortant, Tom Rampazzi, David Desvernes et Didier Marion ne représentent pas leur candidature.

En revanche, deux personnes se sont portées candidates : Audrey Burban - éleveuse de porcs plein air aux Salles du Gardon et Marion Jean - productrice de plants maraîchers à Pontails et Bresis.

Le nouveau CD se compose donc de :

- Mathilde Bertier : co-secrétaire et co-porte parole
- Simon Le Berre : co-porte parole
- Rémi Balmassière : co-secrétaire et co-trésorier
- Agathe Levêque : co-trésorière
- Marion Jean
- Audrey Burban
- Marie-Hélène Fayolle



Mathilde Bertier



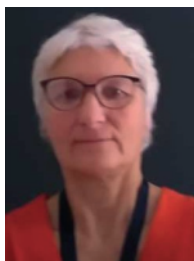
Rémi Balmassière



Simon Le Berre



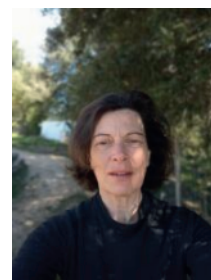
Agathe Levêque



Marie-Hélène Fayolle



Marion Jean



Audrey Burban

UN CALENDRIER PAYSAN POUR 2027 : D'UNE PIERRE, DEUX COUPS !



Un calendrier est un excellent prétexte pour se situer dans le temps, mettre en lumière partout dans le Gard la diversité et l'ingéniosité des forces paysannes, faire le lien entre les Ami.es et les paysan.nes engagé.e.s à la Conf'... et une source de revenu non négligeable pour se projeter, s'organiser et agir.

Le calendrier 2027 par les Ami.e.s de la Confédération paysanne du Gard, c'est d'abord l'opportunité de présenter les paysan.nes gardois.e.s au travers d'un support papier qui reste très apprécié de nos jours. C'est aussi l'occasion de mettre en avant toutes celles et ceux qui nous nourrissent au quotidien afin qu'ils et elles aient la reconnaissance citoyenne qui leur ait due pour tous les soins qu'ils apportent à la terre, aux rivières, aux élevages, aux plantes, aux arbres,... pour produire une alimentation de qualité.

Concrètement, comment ça se passe ?

Un petit groupe d'Ami.e.s de la Conf' est constitué pour prendre en charge, bénévolement bien sûr et avec enthousiasme, la création du calendrier 2027 et son suivi de vente. Un rendez-vous est pris avec chaque paysan.ne volontaire pour une séance de photos. Les Ami.e.s se déplacent dans les fermes pour rencontrer les paysan.ne.s et capturer les images ici des fermes, là des élevages, ailleurs des champs, partout où c'est possible des paysan.ne.s dans leur travail quotidien. Quoi qu'il en soit, ne seront photographiés que les seuls sujets sur lesquels on se sera préalablement mis d'accord ensemble.

Nous avons la chance dans le Gard, de maîtriser les outils pour créer ce calendrier et d'avoir les réseaux fiables pour le faire imprimer. La livraison est prévue pour fin septembre 2026, afin que la vente démarre lors de la fête de l'agriculture paysanne des 3 et 4 octobre 2026, bien avant la mise en vente des autres calendriers en circulation. Tous les réseaux amis seront sollicités pour nous aider à distribuer le calendrier le plus largement possible.

Pour notre récent groupe local des Ami.e.s de la Conf', c'est aussi une formidable occasion de créer des liens avec les paysan.nes gardois.es en allant à leur rencontre, en écoutant leur quotidien, en comprenant leurs défis, leur engagement et leur résilience.

Un succès grandissant au niveau national

Au niveau national, certains groupes des Ami.e.s de la Conf' en sont déjà à leur 6e édition de calendrier avec des quantités qui évoluent crescendo : 400 exemplaires au départ, puis 500 l'année suivante, puis 600 exemplaires pour le Morbihan qui nous inspire pour aller encore plus loin. Autour de la partie almanach, des pages peuvent s'ajouter pour présenter la Conf', les luttes, les rendez-vous incontournables.

Ainsi, dans certains départements, le nombre de pages s'est multiplié au fil des années, tant le calendrier a rencontré un grand succès. Certains illustrent chaque mois avec les luttes locales, d'autres avec des revendications nationales...

Toutes les configurations sont possibles. Dans le Gard, pour cette première édition, il nous est paru important de faire connaître nos paysan.ne.s, afin de développer leur réseau vertueux.

Côté maquette, la partie calendrier comporte les périodes de vacances scolaires, les phases lunaires, le numéro de la semaine. Chaque mois sera illustré par des photos légendées des fermes. Évidemment, l'idéal serait de présenter un grand nombre de paysan.nes avec autant de spécificités... mais nous nous adapterons à la volonté de chacun.e.

Côté finances, chaque calendrier vendu 10 euros, génère au minimum 8 euros de revenus. Une formidable opportunité pour de se projeter et commencer à envisager le programme de la fête des 40 ans de la Confédération paysanne, en 2027 dans le Gard !

Christine Gérard, pour les Ami.e.s de la Conf du Gard



Visite d'une ferme

Contacts :

gard@lesamisdelacnf.org

Pour vous impliquer :

amisdelacnf.org

Suivez notre actualité sur Facebook et Instagram !

Comment s'impliquer à la Conf ?

- Vous pouvez assister/participer à une réunion mensuelle pour recontrer les membres du Comité départemental : elles ont lieu le premier mardi de chaque mois à la Maison paysanne de Maruéjols-lès-Gardon.
- Vous pouvez vous impliquer dans une des nombreuses commissions thématiques du national : il en existe pour toutes les productions et c'est l'échelle à laquelle se dessinent les revendications de la Confédération paysanne ! Pour y participer il suffit d'être mandaté.e par le Comité départemental.
- Vous pouvez représenter la Conf du Gard dans les instances agricoles (Safer, CDPENAF, CRE, CDE, CDOA...) en binôme : c'est plus facile de comprendre ce qui se joue et ça dilue la responsabilité !
- Vous pouvez proposer votre ferme pour accueillir un apéro paysan, un salon à la ferme, une visite dans le cadre d'une ferme ouverte !
- Vous pouvez participer à la rédaction du Sillons solidaires, à la programmation de la fête, à la tenue du stand Conf sur un évènement !

Agenda

- 7 avril - Comité Départemental à Maruejols-lès-Gardons
- 28 au 29 avril - Assemblée générale de la Confédération paysanne nationale

La Conf' vit par et pour ses militant.es. Même si le travail sur sa ferme est très prenant, c'est en participant, selon ses possibilités, à l'activité de la Conf' que l'engagement prend tous son sens !

BULLETIN D'ADHÉSION 2026



Nom (+ nom de naissance s'il y a lieu)
.....
Prénom
.....
Adresse
.....
Téléphone
Email
.....
J'accepte de recevoir des emails de la Conf' ? OUI NON
J'accepte que mes coordonnées soient diffusées aux autres adhérent.e.s ? OUI NON
Activité principale.....
Activité
secondaire.....
AB : Oui tout En partie En cours de réflexion

Non
Transformation : Oui tout En partie En cours de réflexion Non
Commercialisation : Directe Circuit court Gros ou demi-gros
Statut agricole
Si vous êtes cotisant solidaire, vous devez être adhérent à Atexa.
Cotisation de base : 75 €
Couple/GAEC : 110 €
Autre montant (soutien ou petit budget) €
Votre demande sera étudiée en Comité départemental.
Abonnement à Campagnes solidaires, le mensuel de la Confédération paysanne : 30€.
(la Conf' donne un coup de pouce financier pour les abonnements - prix effectif : 46€)
Vous souhaitez devenir correspondant Safer ?
Si oui, indiquez les communes que vous souhaitez suivre :

A MARUÉJOLS LÈS GARDON, UN ESPACE RESSOURCE POUR L'AGRICULTURE PAYSANNE



Addearg : Association départementale pour l'emploi agricole et rural du Gard

- Accompagnement à l'installation (formation, dossier DJA)
- Accompagnement à la transmission-reprise
- Formations

Contact : addearg@wanadoo.fr / 07 49 48 61 72



Solidarité Paysans 30 et Solidarité Paysans Occitanie

- Accompagnement des paysan.ne.s en difficulté
- Accompagnement aux changements de pratiques agricoles
- Ateliers numériques

Contact : gard@solidaritepaysans.org / 07 81 55 41 42

OÙ NOUS TROUVER ?



Vous pouvez vous garer sur les emplacements signalés en vert :

- Rue des gardons
- Mnt des Airs
- Rue des Pins



Confédération paysanne
du Gard

Avril 2026

Confédération paysanne du Gard

6 bis rue des Gardons - 30350 Maruéjols-lès-Gardon
06 31 13 73 76 / confederationpaysanne30@ecomail.fr
gard.confederationpaysanne.fr